

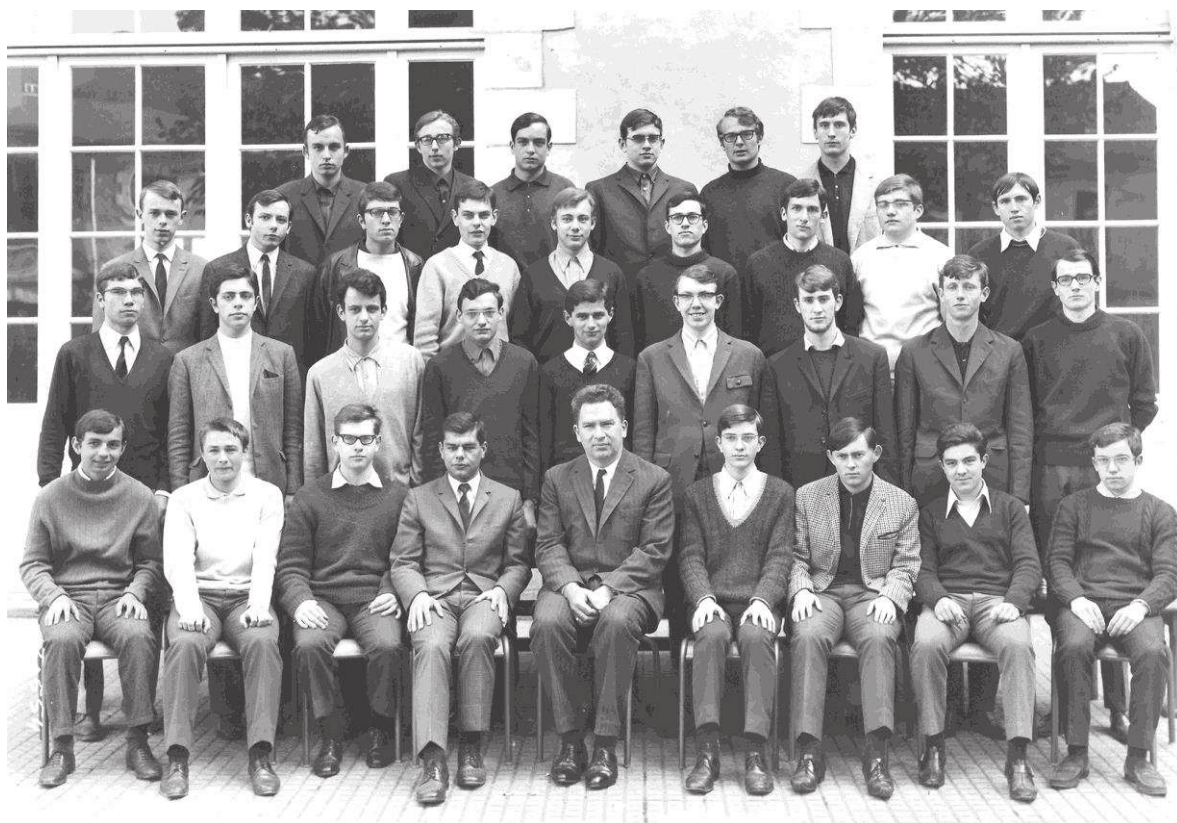
Jean-Alain Le Roy, dont le passage en classe préparatoire a coïncidé avec l'ouverture du lycée "Chateaubriand II" dans l'ancienne annexe des Gayeulles, poursuit dans ce numéro l'évocation de ses souvenirs d'élève. Il s'attache à analyser ce qu'il a perçu du "souffle de 68".

"Le souffle de 68"¹

Une année scolaire qui s'annonçait tranquille...

A Rennes au Lycée Chateaubriand – aujourd'hui Cité scolaire Emile-Zola –, le début de l'année 1967-1968 se présentait sous d'excellentes conditions.

L'élève Le Roy avait été affecté en Terminale D1. Il avait comme objectif de présenter un bon dossier scolaire afin d'être accepté en classe prépa Agro*. Il se devait de réussir le baccalauréat en juin sans recourir au rattrapage des 18 et 19 septembre, bien que ce cas de figure fût accepté par l'Administration sauf pour les futurs Vétos. Par fierté il espérait obtenir au minimum la mention assez bien – l'obtention du baccalauréat devant être une formalité sauf accident de dernière minute. Tous les élèves de Terminales, dont les malheureux redoublants, allaient découvrir l'examen selon les nouvelles séries A, B, C et D.



Lycée d'Etat Chateaubriand - Rennes
Année Scolaire 1967-1968

TD₁

J. RATIVET
3, RUE DE L'ARMORIQUE
PARIS-XV^e

Le Campion Lallemand Clinchard Aubert Brouté Brulé
Vergne J.-L. Lavie Roux Le Roy Larzul Javaudin Gouffault Van Den Driessche Mandrillon
Lelion Boclaud Parmentier Lehuédé Plesse Tanguy Bansaye Trividic Boisselage
Breton Plaine Brigant Bruno **M. Nicol Yves** Hinterseber Refloc'h Le Goas Degournay
(professeur de Mathématiques)

La classe TD1 accueillit trois nouveaux professeurs "bizuths"*. Ils venaient de divers horizons, ayant des âges, des caractères, des corpulences et des pédagogies très différents. Tout de suite il adopta

M. Victor Danaire, un très énergique professeur de Sciences physiques. Il fut enthousiasmé par M. Francis Zimmermann, le professeur de philosophie qui inscrivit sur son dossier scolaire une appréciation très élogieuse. Il aimait la philosophie enseignée au lycée. La relation fut difficile avec le troisième, M. Joël Le Roux, professeur d'anglais, sa matière la plus faible. Il préférait de loin les langues mortes.

Pour sa dernière année au lycée de l'avenue Janvier, il se sentait comme chez lui dans un climat détendu où régnaient l'ordre et la discipline.

Il se souvenait de son entrée dans le bahut en 1961. Il était alors très remuant. Après avoir passé de nombreuses heures en colle, les jeudis et les dimanches après-midi, et effectué un redoublement, il s'était adapté.

Eh, eh, Mai 68 est arrivé !

Géologue en herbe et selon les connaissances scolaires acquises, l'élève Le Roy s'était amusé à comparer les événements de 1968 tels qu'il les vivait, aux soubresauts de l'écorce terrestre.

Le mois de mai sonna la fin d'une ère, celle du secondaire – tout comme pour lui, élève de Terminale en fin de deuxième cycle du secondaire. Les scientifiques parlent de la crise K-T (Kreide-Tertiär).

Le 22 mars 1968 au soir, l'éruption, non d'un volcan strombolien, mais d'un petit groupe de "gauchos" dans la salle du Conseil de la faculté de Nanterre située en haut de la tour centrale administrative, déclencha par réaction en chaîne des phénomènes volcaniques projetant divers matériaux pyroclastiques, des bombes et nuées lacrymogènes, des échauffourées.

Cet événement ne l'avait pas beaucoup marqué sur le moment ². L'élève acheta le livre *Derrière la vitre* ³ dès sa parution fin 1970, roman historique qui fait revivre cette journée d'étudiants et de professeurs. Son choix ne fut pas dicté par une attirance pour ce genre littéraire, mais guidé par la curiosité d'apprendre dans le détail les mœurs de la vie d'étudiants de Nanterre. En vérité ce fut surtout parce qu'une des filles de l'auteur était une de ses amies, élève durant les événements de 68 en classe de Première littéraire au Lycée Chateaubriand, Bd de Vitry. Des agitations, des débats, des assemblées générales, des mouvements de contestation, des provocations et des répressions, des grèves générales et sauvages s'étaient répandus à Paris puis en province comme des laves visqueuses, incandescentes, rougeoyantes, s'épanchant de boursoufflures éclatées devenues largement égoutées. Les coulées se sont propagées vers des zones stratégiques réceptives. Elles ont formé des empilements et se sont figées. Elles ont immobilisé un pays.

Il était reconnu que Rennes, ville de province, et en particulier sa faculté des Lettres n'étaient pas à l'avant-garde du mouvement contestataire. Deux signes avant-coureurs auraient pu l'alerter cependant.

- Il avait participé quelques semaines plus tôt – il ne se souvient plus très bien de la date – à la contestation d'une directive du CROUS qualifiée de "scélérate". Les garçons ne devaient plus rester dans les cités des étudiantes à des heures tardives ou trop matinales. Fait amusant, l'inverse était permis. Des étudiants rennais avaient débauché des élèves du lycée de l'avenue Janvier, les avaient fait sortir de leur lycée-caserne. Il avait été mobilisé pour défendre les contraintes de la vie quotidienne étudiante. Le contexte doit ici être rappelé : âge de la majorité à 21 ans et puissance paternelle qui ne sera remplacée par l'autorité parentale qu'en juin 1970. C'était le temps des sans-pilules et des sans-protections et d'une jeunesse pleine d'aspiration à la liberté, un magma qui ne demandait qu'à s'échapper de la croûte terrestre à la moindre craquelure. Voilà que la récréation ne se déroulait plus uniquement dans la Cour des Colonnes ou dans la Cour des Grands, mais dans les rues de Rennes. Il se rappelle un bon moment : lorsque le cortège passa sous les fenêtres de l'Administration et ensuite devant le bureau des surveillants généraux jouxtant la chapelle du lycée. Les jeunes manifestants comme lui marchaient en se donnant la main ou couraient soudainement sur toute la largeur de l'avenue Janvier, bien encadrés et criant les mots d'ordre dictés.

- Le 8 mai, un tremblement de terre régional s'était fait ressentir de Brest au Mans, de Nantes à Saint-Brieuc. Du grondement sourd habituel, une clameur *interprofessionnelle* se fit entendre : "L'Ouest veut vivre" !

Après le 10 mai – le vendredi des barricades au Quartier latin – l'effet de souffle se fit sentir fortement au Lycée Chateaubriand, avenue Janvier. Les nuées ardentes dévalant les pentes volcaniques arrivèrent dans la classe le lundi suivant.

En ce mois de mai 68, l'élève Le Roy était devenu un spectateur, sans participation active aux assemblées générales ni aux manifestations en tout genre.

Si on lui avait demandé de sélectionner une seule période parmi ses souvenirs du mois de mai 68, l'élève aurait répondu sans hésiter : "C'est la semaine durant laquelle tout a basculé, celle du 13 au 18 mai ; une semaine facile à retenir car le président de la République avait quitté la France pour une visite officielle en Roumanie".

L'élève découvrit soudainement que sa vision d'une solidarité, structurellement à toute épreuve, du corps professoral, volait en mille éclats dans un climat politique passionné, comme un vase en cristal à multiples facettes. Le souffle de l'explosion avait enlevé les masques. L'élève avait l'impression que leurs habits de travail avec la cravate pour la très grande majorité d'entre eux, avaient été déchiquetés avec force. Certains professeurs se présentaient comme presque à nu. D'autres étaient très crispés en essayant de retenir tout ce qu'ils pouvaient.

La relation professeurs-élèves changea complètement et devint très différente selon les interlocuteurs en présence. Des professeurs pleins d'enthousiasme incitaient les jeunes à manifester et à faire grève. D'autres essayaient de calmer l'agitation. Quelques cours prenaient plutôt la forme d'un forum de discussions. D'autres professeurs contre vents et "raz-de-marée" restaient stoïques et continuaient leurs cours dans le but de boucler le programme pour le baccalauréat si proche.

Les éclatements constatés au niveau des professeurs s'opérèrent aussi au niveau de ses camarades.

Un petit nombre s'agitait à l'intérieur et à l'extérieur du lycée, dans les manifestations de lutte contre la répression et pour des revendications qui leur paraissaient légitimes. Il y avait essentiellement les "gauchos" qui faisaient entendre leur voix et très peu de "fachos".

Pour une raison qu'à l'époque l'élève ne comprit pas, la folle agitation des premiers jours au lycée se calma. Son très apprécié professeur de philosophie qui croyait qu'une grande révolution se mettait en place n'était plus au sommet de son excitation. La contestation au lycée continua mais plus maîtrisée, ordonnée, hormis une poignée d'électrons libres.

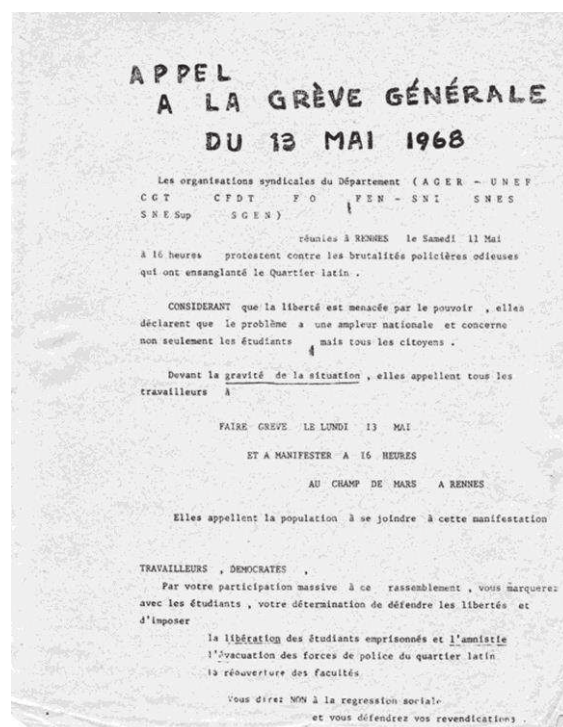
Après beaucoup d'incertitudes et de rumeurs sur la façon de finir l'année scolaire et de passer l'examen, l'élève Le Roy quitta le Lycée Chateaubriand un tout petit peu plus tôt que prévu.

L'Administration avait demandé aux élèves de Terminale de réviser l'examen à domicile, comme des malades cloués au lit. Il alla chercher son dossier scolaire tamponné à la date du 20 juin dans lequel les sujets non traités avaient été inscrits méticuleusement de sa main sur sept feuilles signées par le Censeur des études.

Les souvenirs du déroulement du drôle de bac 68 et de l'obtention d'un deuxième et authentique bac - selon lui - l'année suivante en juillet 1969, mériteraient un développement ultérieur.

Le souffle de 68 a déséquilibré un écosystème, un ordre établi. Des extinctions, des fossilisations et des évolutions se sont déclenchées, ont progressé par à-coups visibles ou sournois dont les effets se font encore ressentir aujourd'hui.

Une "ère tertiaire" débutait.



Tract ronéoté, rédigé le 11 mai et diffusé à Rennes

L'après mai 68 et l'évolution du règlement intérieur des prépas

En juin 68 eurent lieu les "Etats-généraux des Prépas" avec des délégués d'élèves venus de toute la France.

La salle des fêtes du Lycée Chateaubriand, avenue Janvier – appelé actuellement salle Dreyfus – pressentie tout d'abord, fut officiellement considérée comme trop petite pour accueillir tout le monde attendu. On lui substitua un grand amphithéâtre du Campus universitaire de Beaulieu.

En septembre 68, lors de son arrivée en classe prépa dans le nouveau Chateaubriand, Bd de Vitré, l'élève Le Roy éprouva une forte impression de liberté⁴. Ses actions sans contraintes, ses rêveries étaient tout de même limitées par l'énorme quantité de travail à fournir en temps et en heure en prépa. Ce n'était pas le festival de l'île de Wight (1968, 69 et 70), ni celui de Woodstock (1969). Hippies, youpi, hurra !

Le travail intensif était coupé par des moments de détente. Pour plaisanter et plagier les mots d'ordre contestataires, des slogans comme "A bas les cadences infernales" fusaient de temps en temps.

L'élève a conservé le règlement intérieur des prépas pour l'année 68-69. Ce document n'avait pas été modifié par l'Administration du Lycée Chateaubriand, avenue Janvier après les événements de mai et s'appliquait théoriquement l'année suivante bd de Vitré, dans l'attente de la discussion et de l'adoption d'un nouveau. Il est présenté en intégralité dans cet article. Il peut certes être comparé à l'actuel règlement du lycée Chateaubriand, facilement accessible sur Internet, qui montre le changement des préoccupations au XXI^e siècle, mais comme l'élève Le Roy a également conservé le règlement de l'année 1969-70 on peut par comparaison mesurer les changements introduits par "mai 68" à commencer par le titre.

Celui-ci est très significatif de l'évolution de l'état d'esprit : "Buts et règlements" devient "Buts et organisation des classes préparatoires". L'action ne doit pas être une réaction mais une création selon un slogan de mai 68 !

Les prépas ne sont plus appelés "élèves" mais "étudiants".

Les prépas avaient le statut d'étudiants, une carte du CROUS et devaient cotiser pour les plus de vingt ans à la Sécurité sociale étudiante gérée par la MNEF*. L'élève Le Roy et d'autres de ses camarades n'aimaient pas se faire appeler étudiants. Ils voulaient affirmer leur différence vis-à-vis des fâkhards. Ils savaient que dans les Grandes Ecoles, les TVI* se faisaient appeler élèves et après leur diplôme, anciens élèves et non anciens étudiants. Du fait de leur réseau et des services proposés, les associations d'anciens élèves des Grandes Ecoles tissaient des réseaux efficaces dans le monde du travail et dans les relations de camaraderie.

Aujourd'hui le maintien du mot "élève" n'a plus sa raison d'être. La vogue anglo-saxonne fait utiliser en France le nouveau mot *alumni* pour désigner les anciens élèves.

Les cours magistraux deviennent des cours.

Le qualificatif "magistral" a disparu dans le document de 1969.

Peu importe pour lui et pour ses camarades. L'estrade devant le tableau sur laquelle reposait le bureau du professeur, est restée en place. Les tables n'ont pas changé de dispositions, toujours bien alignées. En 2^e année d'Agro et à plus de cinquante élèves dans la thurne*, il était impossible de disposer les tables en cercle pour travailler ensemble. La conception des bâtiments reposait sur le modèle des salles pour cours magistraux. Les élèves étaient serrés les uns à côté des autres, bien alignés comme des sardines dans une boîte.

En complément des cours, le système des khôlles permettait un rapprochement professeur-élève. Le professeur descendait de son piédestal et le khôllé faisait l'inverse en allant au tableau. Le professeur était considéré comme un conseiller, une aide primordiale dans la réussite aux concours. Les élèves étaient conscients du haut niveau de connaissance et du professionnalisme du corps professoral lycéen rennais. Les événements de 68 n'ont pas perturbé cette organisation qui faisait le renom du Lycée Chateaubriand.

Le travail en commun est remplacé par le travail en groupe.

Les conditions matérielles de lycée tout neuf permettaient aux internes de travailler le soir dans de meilleures conditions que dans le vieux bahut de l'avenue Janvier. S'il était vrai que les comportements entre élèves évoluèrent vers une bonne

BUTS ET RÈGLEMENTS

Depuis quelques années, les problèmes qui leur sont communs (régime des sursis, des bourses etc) ont considérablement rapproché les élèves des Classes Préparatoires des Lycées et les étudiants des Facultés. Mais la conjonction des préoccupations et des efforts ne signifie pas confusion des régimes.

Il est bon de préciser à l'intention des candidats et des familles la condition exacte de l'élève des Classes Préparatoires des Lycées.

ESPRIT ET METHODES. Tant que le recrutement des Grandes Ecoles se fera par voie de concours, le travail dans les Classes Préparatoires se distinguera nécessairement de celui qui se fait dans les Facultés :

1° - **Programme** : Alors qu'en Faculté les examens se passent sur des programmes très spécialisés, fixés par les Professeurs eux-mêmes, dans les Classes Préparatoires les programmes sont établis sur le plan national, et associent toujours à une solide formation scientifique ou littéraire le principe de la culture générale.

2° - **Buts** : Dans les Facultés, les étudiants préparent surtout des examens internes auxquels ils sont admis en obtenant la moyenne, tandis que l'élève des Classes Préparatoires devra se classer le mieux possible dans des concours (dont certains sont subis dès la 1ère année) qui le mettront en contact avec une élite de candidats issus du pays tout entier.

3° - **Organisation du travail** : Les Classes Préparatoires bénéficient, comme le veut le régime des Lycées, d'un nombre important d'heures d'enseignement. Le travail des élèves est dirigé et contrôlé de façon très suivie par les Professeurs (interrogations, devoirs, compositions) dans des classes dont les effectifs restent toujours dans des limites raisonnables.

TRAVAIL ET RESULTATS. Pour être vraiment efficace, le travail doit répondre à une double exigence :

1° - Il faut que l'effort de chacun soit très soutenu, et que les résultats soient assez satisfaisants pour ne pas alourdir la classe. Il est procédé périodiquement à un examen approfondi du travail et des résultats de chacun par le conseil des professeurs. Un élève qui n'a pas obtenu des notes suffisantes, notamment lorsqu'il n'a pas fourni tout l'effort désirable, peut être contraint à se retirer.

2° - L'assiduité aux divers cours et aux interrogations ne peut faire l'objet d'aucun manquement. Les absences des élèves externes ayant chambre ou ville sont régulièrement signalées aux familles. Les absences injustifiées, lorsqu'elles se renouvellent, peuvent entraîner, après avertissement, l'exclusion de la classe.

DISCIPLINE GENERALE. Les élèves sont internes, demi-pensionnaires, externes surveillés ou externes libres. Ils ont accès au Restaurant Universitaire.

Si l'accueil des nouveaux "bisuths" donne traditionnellement lieu à des manifestations "folkloriques", celles-ci doivent rester strictement limitées dans le temps. Les brimades morales ou corporelles, les amendes sont rigoureusement interdites, sous peine d'exclusion.

INTERNAT. Le régime de l'internat est de conception libérale: il cherche à allier des libertés en rapport avec l'âge et le travail des grands élèves et les impératifs d'un rendement scolaire élevé.

1° - **Sorties** : 2 sorties libres en semaine, à des heures choisies dans les libertés de l'emploi du temps. Sorties libres le jeudi et en fin de semaine soit en régime de grande sortie dans la famille du samedi midi au samedi soir et le Dimanche.

Un règlement pour les prépas appliqué avec souplesse en 1968-1969

...

Ces sorties, et spécialement les sorties du soir, constituent une faveur et non un droit. Elles sont révoquées en cas d'insuffisance de travail et de tenue.

Hors de ce cadre hebdomadaire, les parents donnent délégation à M. le Proviseur pour accorder ou refuser les demandes d'autorisation de sorties exceptionnelles qui peuvent lui être présentées à l'occasion de spectacles ou manifestations diverses.

2° - **Etudes.** Le travail y est silencieux : il y va de l'intérêt de tous. Selon les possibilités en locaux, il peut être attribué une salle pour le travail en équipe.

3° - **Dortoirs.** Les dortoirs sont divisés en cabines individuelles, où les élèves sont autorisés à travailler le soir avant l'extinction des feux, et le matin avant l'heure du lever. Les horaires sont fixés par le règlement intérieur. L'heure du couvre-feu est impérative, afin que chacun dispose d'un temps de sommeil raisonnable. Les règlements de sécurité interdisent formellement aux élèves de détenir au dortoir, au réfectoire ou en étude le moindre médicament. Tous doivent être déposés à l'infirmerie, et prissent le contrôle de l'infirmerie.

4° - **Foyers.** Le Foyer socio-éducatif est géré en autodiscipline. Les élèves y disposent de la radio, de disques, de jeux et des journaux et revues agréés par l'Administration. Les postes de radio individuels ne sont pas admis à l'internat.

5° - **Sports.** Les installations sportives modernes permettent la pratique quotidienne des sports collectifs sous la responsabilité des professeurs d'E.P.S. L'assiduité au cours d'Education Physique prévus à l'emploi du temps est obligatoire. Les dispenses ne sont accordées que par le médecin de l'Hygiène Scolaire.

6° - **Autorisation de fumer.** Les Préparatoires sont autorisés à fumer dans 1/4 partie de la cour qui leur est réservée, et au Foyer. Il est strictement interdit de fumer dans les salles de classe et d'étude, les halls, dans les couloirs et escaliers de l'externat et de l'internat, dans les dortoirs et en général pendant tous les déplacements en groupe, en se rendant au Lycée ou en le quittant.

7° - **Automobiles.** Aucune automobile d'élèves ne peut pénétrer dans l'établissement ou y rester parkée.

8° - **Absences.** Toute absence prévisible, doit être signalée à l'Administration. Elle ne pourra avoir lieu qu'après accord écrit de l'Administration.

Toute absence fortuite doit être excusée. Une communication téléphonique doit être aussitôt confirmée par lettre. Au delà de 3 jours, il faut présenter un certificat médical. Prévisible, fortuite ou irrégulière, une absence oblige l'élève, quand il rentre à présenter une lettre signée de ses parents, et un certificat de guérison s'il y a eu maladie contagieuse ou accident.

...

L'Administration du Lycée maintient, à travers les chefs de classe (ou "Z") un contact permanent avec les Classes Préparatoires, et ses membres sont toujours prêts à écouter un pensionnaire qui vient leur exposer ses difficultés particulières. L'important, c'est de demander avant ce qui, sortant de la règle commune, pourrait malaisément se justifier après, - en particulier pour les sorties en dehors des heures prévues : toute sortie clandestine est sanctionnée par l'exclusion.

Les infractions au règlement sont en fait fort rares. Cependant, lorsqu'elles se produisent et qu'une mise en garde orale ne suffit pas à éviter les récidives, l'Administration du Lycée se réserve de recourir aux sanctions habituelles dans les établissements secondaires. Dans le cas de fautes exceptionnelles graves, le Conseil de Discipline peut décider l'exclusion immédiate et définitive.

Dans le cadre ainsi défini, chacun peut travailler librement et sérieusement, comme aussi prendre les moments de détente nécessaires. Les règles établies à la fois souples et précises, doivent être respectées par chacun dans l'intérêt de tous.

Tandis qu'on en établissait
un nouveau pour
1969-70

entraide dans la préparation des devoirs et des khôlles, chacun se jugeait par rapport à l'autre sans l'exprimer ouvertement. "Peace and love". L'esprit de concours restait cependant présent dans les esprits. Agros et agrelles, comme agneaux et agnelles, restaient des bêtes à concours, des compétiteurs en puissance.

La discipline générale se mue en régime de vie.

Le régime des sorties des internes fut défini sur le papier d'une manière plus souple à la rentrée 69. Les règles strictes et pointilleuses ont été supprimées et remplacées par les trois phrases suivantes :

"le régime de l'internat n'est soumis en fait qu'aux obligations qu'impose la vie collective, dans le respect du travail et du repos d'autrui".

"Après le dîner, les étudiants préalablement autorisés par leurs parents pourront sortir à leur convenance. Le retour est fixé impérativement à une heure du matin dernier délai".

"Les étudiants peuvent quitter le Lycée après la dernière heure de cours inscrite à l'emploi du temps du samedi".

La configuration des bâtiments du lycée tout neuf avait permis une séparation claire entre la vie des prépas et celle des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire. Elle avait donné plus de souplesse dans l'interdiction de fumer. A la rentrée 69, il a été précisé uniquement la stricte interdiction "dans les salles de classe, les études et les dortoirs". En 1969, le règlement ajouta qu'"il [était] absolument interdit d'utiliser au dortoir des radiateurs ou des bouilloires électriques".

La participation aux structures de décisions du lycée.

En application de la nouvelle loi sur le fonctionnement des établissements d'enseignement, un paragraphe entier fut ajouté dans le règlement de 1969. Il détaillait la participation des élèves aux structures de consultations et de décisions. Un local avait été mis à leur disposition pour l'exercice de leur droit d'association.

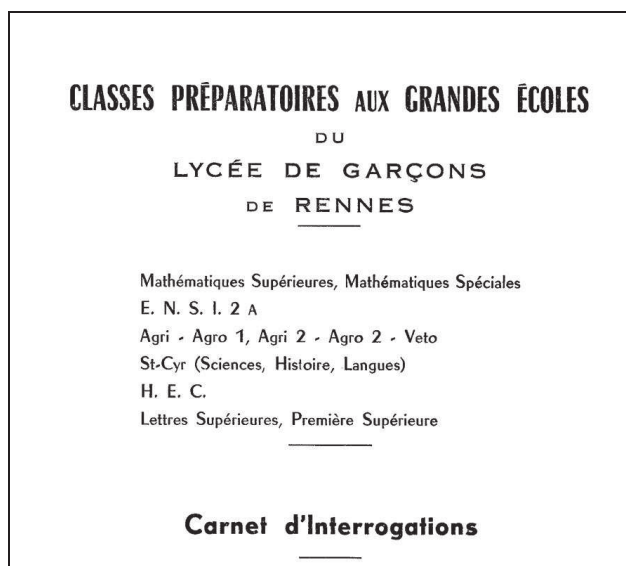
Les représentants des parents d'élèves étaient appelés à participer davantage à la vie de l'établissement. Pour une question de proximité, les parents des externes étaient très fortement sollicités à se porter volontaires. Il était difficile de demander à des parents du Folgoët ou de Minihy-Tréguier par exemple de se déplacer pour quelques heures de réunion. C'est ainsi que la mère de l'élève Le Roy avait accepté de devenir déléguée de parents des élèves prépas ; pardon déléguée de parents d'étudiants !

Ce nouveau chapitre a fait disparaître celui du bizuthâge, officiellement par manque de place sur la feuille recto-verso distribuée aux élèves. Y eût-il d'autres raisons ?

Archaïsmes maintenus : carnet de Khôlles et tampon du proviseur

Le cahier d'interrogations qui servait de carnet de Khôlles était toujours au nom du "Lycée de garçons de Rennes" dénomination inusitée depuis 1961.

Jauni, il paraissait très ringard, d'un âge antédiluvien. Il avait été imprimé avant le 21 septembre 1962, date de la nomination de M. Gabriel Boucé, le nouveau Noé, au poste de proviseur. La raison officielle était d'écouler le stock. Compte tenu du nombre annuel d'élèves prépas, le stock de la dernière commande avait dû être pléthorique. Le nombre d'élèves avait-il été surestimé ? La question se pose puisque le cahier de correspondance des classes de l'enseignement secondaire avait été mis à jour plusieurs années auparavant. Y aurait-il eu d'autres raisons non avouées ? Les recommandations



figurant sur le carnet n'étaient absolument pas suivies.
Cela n'avait plus aucune importance.

Autre constat : en juin 1968, le timbre du proviseur était toujours au nom du "Lycée de garçons de Rennes". Fallait-il qu'il devienne illisible pour enfin le faire remplacer ? Le timbre du Censeur des études était lui au nom de Chateaubriand.



Une Administration au pouvoir partagé ?

Les classes prépas Agro étaient un lieu de travail et non un forum de discussions politiques. Les Agros et Agrelles ne passaient pas leur temps à distribuer des tracts ni à haranguer les foules. Ils étaient de doux agneaux et agnelles, en comparaison avec certains étudiants de la faculté des Lettres de Rennes qui remettaient en cause le fond et la forme des cours de quelques professeurs considérés comme des fossiles de l'ancienne université.

Dans l'esprit des revendications antiautoritaires et antihiérarchiques, un slogan de mai 68 énonçait : "La hiérarchie, c'est comme les étagères. Plus c'est haut et moins ça sert".

Sur le pont du vaisseau tout neuf, le "Chateaubriand II" amarré boulevard de Vitré, le proviseur Boucé manœuvrait en essayant de maintenir le cap fixé initialement. Il dut esquiver bien des écueils et louvoyer avec les parties adverses. Il a été raconté qu'il n'a pas pu remettre en place la distribution solennelle des prix de fin d'année dans le secondaire. Le vent avait changé de direction. Un courant contraire était-il trop fort ? Le proviseur en imposait par sa présence qui était discrète auprès des prépas. Il n'intervenait que pour les grandes occasions. Il laissait à ses subordonnés le soin de régler les affaires courantes. Géographiquement son poste de commandement était très éloigné de l'internat et des classes dédiées des prépas. Il se trouvait au gaillard d'avant, le château avant, alors que les prépas étaient le plus souvent à la dunette haute de quatre étages du château arrière. L'élève Le Roy le considérait comme un bon pilote.

En réalité, dès septembre 68, le règlement intérieur s'appliqua avec beaucoup d'interprétations et de tolérance. Les prépas avaient pris conscience qu'ils devenaient - dans le nouveau lycée - un groupe imposant de la communauté scolaire et qu'ils pouvaient négocier avec l'Administration.

Comme externe libre et non surveillé et de surcroît non-fumeur, l'élève Le Roy se sentait très peu concerné par ce règlement. Il devait seulement respecter une phrase : "L'assiduité aux divers cours et aux interrogations ne peut faire l'objet d'aucun manquement".

Plus d'autonomie et plus de responsabilité avaient été des revendications de 68. Globalement la structure lycéenne très encadrante avait évolué sans révolution avec une forte inertie. Après la "tempête" de mai, le nouveau lycée ne subit qu'une petite houle.

Rencontre engendrée par le souffle de 68

Les raisons qui ont poussé des jeunes, principalement des élèves et des TVA* du Lycée Chateaubriand à vouloir pendant l'été 1970 franchir le rideau de fer et connaître la réalité communiste en vivant pendant quatre semaines auprès des masses laborieuses et de la jeunesse roumaine non loin d'une des résidences d'été de Nicolae Ceausescu sortent du cadre de notre sujet.

Mais l'élève Le Roy fit partie de ce groupe guidé par deux aumôniers, celui du lycée de l'avenue Janvier - devenu sans nom - et celui du Lycée Chateaubriand, Bd de Vitré. Au début d'un bel après-midi de fin juillet sur la pelouse de l'Université de Brasov au pied des Carpates, il fit connaissance d'une jeune

filles aux yeux bleus perçants, une fâkharde en math-physique du Campus de Beaulieu. Un regard, quelques paroles banales échangées.

Peu d'années après, ils s'épousèrent. L'élève avait quitté le vaisseau "Chateaubriand II". Une longue croisière démarrait sur un petit navire porté par le souffle puissant de la vie.

Un appel à témoins

L'impact des événements de 68 sur la vie des lycées a mérité et mériterait encore de longs développements et des recherches historiques. Le rédacteur de cet article lance dès maintenant un appel à destination des personnes qui ont vécu les événements de 68 au Lycée Chateaubriand, avenue Janvier.

Si vous avez des documents, photos, films, souvenirs, vous pouvez le contacter⁵. En 2018, à l'occasion du 50^e anniversaire de ces événements, nous comptons ensemble élaborer un dossier de mémoires.

Que le souffle de 68 soit encore en nous.

J.-A. Le Roy

Vocabulaire marqué d'un astérisque

Agro	Mot désignant les classes ou les élèves préparant des concours d'une Grande école à vocation biologique et/ou géologique et non uniquement agronomique. Féminin <i>agro</i> ou <i>agrelle</i> .
Bizuth	Nouvel élève en 1 ^{ère} année de prépa, avant la cérémonie d'intronisation. Général : un "nouveau".
Khôlle	Interrogation orale le soir après les cours ou les travaux pratiques avec un professeur interne ou externe au lycée appelé khôlleur. Elle dure entre 15 et 30 minutes. Le but est d'entraîner l'élève aux épreuves orales des concours, de mettre une certaine pression sur l'élève - le "coller" - et de personnaliser l'acquisition des connaissances. A ne pas confondre avec la colle - ou retenue - dans les classes de l'enseignement secondaire les après-midi du jeudi (mercredi depuis la rentrée 1972) et du dimanche pour travail insuffisant et/ou pour indiscipline.
Fâkhard	Terme employé tout d'abord pour désigner un élève de classe prépa qui se réoriente vers une faculté. Plus généralement un étudiant d'une faculté, devenue après 1968 des UER (Unités d'Enseignement et de Recherche). Autres orthographes : fâkhar, fakhârd ou fâkheux. Féminin : une fâkharde ou une fâkheuse. Forme simplifiée : facard. L'expression "infâme fâkhard" est utilisée par les prépas pour souligner le caractère péjoratif de cette grande catégorie.
MNEF	Acronyme pour Mutuelle Nationale des Etudiants de France, créée en 1948 pour gérer le régime de sécurité sociale étudiant en délégation du service public. Après des dérives politico-financières, elle disparaît en 2000 et sera remplacée par la LMDE (La Mutuelle Des Etudiants). Pour l'année 1968-1969, la cotisation à la sécurité sociale étudiante s'élevait à 20 francs (soit environ 24 euros). Les boursiers, les enfants des régimes spéciaux SNCF et Banque de France ainsi que les jeunes nés avant le 1 ^{er} octobre étaient dispensés de cotisation selon document du lycée Chatô.
TVA	Très vénérable ancien. Elève qui n'est plus un bizuth. S'applique aussi aux anciens des classes prépas.
TVI	Très vénérable intégré. Ancien élève ayant intégré une Grande école.

¹ L'auteur remercie la rédactrice en chef de *L'Echo des colonnes* pour lui avoir soufflé le titre de cet article.

² Ses sources d'information étaient le quotidien *Ouest-France*, l'hebdomadaire *Paris-Match*, le poste de radio familial à lampes et les discussions entre camarades. Comme cadeau pour la réussite du bac, l'élève Le Roy reçut un appareil transistor/radio-cassette Philips avec lequel il pouvait enregistrer les actualités sur bande magnétique. Quel progrès !

³ Editions Gallimard 1970 et en format de poche Folio n°641 en 1974 de l'écrivain Robert Merle (1908-2004), lauréat du prix Goncourt 1949 pour son roman *Week-end à Zuydcoote*, professeur d'anglais à la faculté de Nanterre en 1968. Il a été également professeur à la faculté de Rennes au début de sa carrière.

⁴ Se reporter aux souvenirs de l'élève Le Roy, publiés dans le numéro précédent de *L'Echo* (n° 54, décembre 2016, pages 12-16).

⁵ Contacter le webmestre en allant sur le site www.amelycor.fr ou par courrier à l'adresse postale de l'Amélycor.